



VILLE DE LEWARDE

JANVIER 2024

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

En janvier, quelle que soit l'année, ce sont 31 jours non-stop de vœux déclarés. Je vous renouvelle donc mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Le mois de décembre a été riche en festivités, pour les petits comme pour les grands. La magie de Noël a de nouveau fait rêver ; les illuminations et de nombreuses animations ont égayé la ville.

Les élèves ont chanté pour clôturer l'année ; les aînés se sont retrouvés autour d'un goûter de convivialité.

2024 avance à grands pas, février pointe le bout de son nez avec 29 jours cette année...

Alain BRUNEEL,
Maire



Conseil municipal des enfants

Le jeudi 21 décembre, le nouveau conseil des enfants a été installé par Monsieur le Maire Alain Bruneel et par Monsieur Alain Rollos, conseiller municipal délégué à la citoyenneté.

Les enfants, anciens conseillers qui ont terminé leur mandat, ont remis les écharpes tricolores aux nouveaux élus.

Ce nouveau conseil municipal mandaté par les élèves de l'école Salengro sur des propositions d'actions touchant, entre autres, aux problématiques environnementales dans la commune se compose pour cette année scolaire 2023/2024 :

- pour un premier mandat de

Louis Delbasse,

Mylan Delarue,

Jules D'Amore,

Noé Sossoupké,

Neelys Marlière,

Jana Oubaye,

- pour un second mandat de :

Clara Brailly Delavalle,

Manon Potier,

Clarisse Bridoux,

Malone Coleau,

Paul Dal Magro.



A l'actif du conseil municipal « sortant », une demande d'installation de jeux pour enfants dans le parc de château. Cette demande, relayée par Monsieur le Maire, a été validée par le président de Cœur d'Ostrevent.

L'implantation des jeux sera réalisée en deux tranches de travaux une déjà réalisée et une autre en 2025.



NOEL

Décembre a connu une multitude d'événements divers et festifs. Tout a commencé le vendredi 1^{er} décembre dans le quartier Louis Aragon.

La famille Niemenck nous a révélé sa maison de l'horreur pour la fête d'Halloween. Cette fois, elle a changé de registre et a rendu son habitation magique.



Le père Noël était présent pour aider les maîtres des lieux à égrener le compte à rebours qui a précédé l'illumination fantastique de la maison à 18 h.

La maison a été éclairée de 18 h à 21 h 30 en semaine et de 18 h à 22 h 30 le week-end jusqu'au 6 janvier.

Journal communal

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Conseil Constitutionnel

La municipalité se félicite du rejet d'une disposition de la loi de finances 2024.

Dans une décision du 29 décembre, suite à un recours des parlementaires de LFI, EELV, PC, PS, le conseil constitutionnel a rejeté la décision d'utiliser l'épargne populaire (livret A et livret de développement durable et solidaire) pour financer l'industrie de la défense. Des parlementaires (Horizon, LR et Renaissance) ont déposé une nouvelle proposition de loi qui sera débattue début 2024.

Assurance automobile

La suppression de la carte verte est actée au 1^{er} avril 2024

Le décret relatif à la suppression de la « carte verte » automobile pour simplifier la vie administrative des Français supprime l'exigence de possession de la « carte verte » automobile pour circuler. Il a été publié au Journal officiel le 9 décembre 2023.

Santé

Les perturbateurs endocriniens dans notre eau.

La France est une très grande consommatrice de pesticides par le biais de son agriculture intensive...

La contamination des terres entraîne mécaniquement la contamination des eaux.

Le mode actuel de surveillance et d'évaluation qualitative de l'eau ne prend pas en compte l'évolution temporelle de la contamination, ne prend pas non plus en compte les mécanismes d'effet cocktail de perturbateurs endocriniens, ni les produits pharmaceutiques que l'on retrouve dans l'eau.

Le jeudi 7 décembre, le goûter des anciens proposé par la municipalité et préparé par Madame Nina Lahssen, adjointe aux fêtes, et son équipe d'élus a réuni 83 personnes.

Les invités ont été accueillis, salle des fêtes, par Monsieur le Maire accompagné d'une importante délégation du conseil municipal.

Le temps de déguster brioche, chocolat, ... de danser, de chanter dans une ambiance très festive grâce à Olivier, il était déjà l'heure de retourner chez soi. Le temps a passé trop vite.



La distribution des colis
L'équipe municipale, sous la responsabilité de Madame Nina Lahssen, adjointe au maire, chargée des festivités, s'est mobilisée pour la distribution de 500 colis.

La tradition perdure. Les personnes âgées de 65 ans et plus ont reçu ce cadeau de la part de la municipalité.



Une ville « pomponnée »

La municipalité a fait procéder à la décoration de la ville.

La ville a revêtu de beaux atours pour une note de magie festive destinée aux Lewardois et aux visiteurs de notre ville.

Une touche lumineuse dans les rues principales a souligné cet évènement de fin d'année.

Les services techniques ont paré les rues principales de sapins.

Dossier Départemental des Risques Majeurs

Un dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) est consultable sur le site de la préfecture.

[https://www.nord.gouv.fr/contenu/recherche/\(searchtext\)/dossier+d%C3%A9partemental+risques+majeurs/\(change\)/944798902?SearchText=dossier+d%C3%A9partemental+risques+majeurs](https://www.nord.gouv.fr/contenu/recherche/(searchtext)/dossier+d%C3%A9partemental+risques+majeurs/(change)/944798902?SearchText=dossier+d%C3%A9partemental+risques+majeurs)

Notre ville est pointée comme étant potentiellement en risques d'inondation et de mouvements de terrain. Le risque sismique est évalué à l'échelle 2 sur 4.

Les informations consultables sur ce document départemental aideront, dans les mois qui suivent, à rédiger un dossier communal d'information sur les risques majeurs (DICRIM). Ce dossier est rendu obligatoire pour toutes les communes exposées au moins à un risque majeur.

Un plan communal de sauvegarde sera élaboré.

Marché de Noël

Le dimanche 10 décembre, le marché de Noël organisé par l'amicale laïque a réuni 25 exposants.

Ces exposants ont rivalisé d'originalité créative dans leur proposition de vente de produits manuels ou de bouche.



Noël aux écoles

La municipalité félicite enseignants et parents des deux écoles pour leur initiative.

Le 15 décembre, un marché de Noël a accueilli les parents de l'école élémentaire Salengro dans la cour de l'école où des réalisations manuelles d'élèves, disposées sous des barnums, ont été proposées à la vente.

Dans la salle du restaurant scolaire, les élèves ont donné un concert vocal composé de chants de Noël.

Tombola, gâteaux, boissons chaudes ... N'oublions pas le stand des parents qui se sont investis pour un accueil chaleureux des visiteurs.

Le 18 décembre, la salle du restaurant scolaire a connu un joyeux branle-bas. Les élèves de l'école maternelle Victor Hugo ont interprété des chants de Noël sous la direction de Madame Paszek, professeur des écoles.

Les parents et les enfants sont repartis chez eux avec des objets confectionnés en classe. Là encore, tombola, gâteaux, café, chocolat ... ont été proposés par l'association des parents d'élèves.

Le vendredi 22 décembre a connu beaucoup d'agitation festive aux écoles et au restaurant scolaire pour la venue du père Noël.

Cette venue méritait un moment de fête. Un goûter (chocolat, brioche, confiture) préparé avec soin par élus et personnel communal a été offert aux enfants ainsi que le traditionnel sachet composé d'une brioche, d'une orange, de chocolat.

La tradition a perduré en cette période particulière des fêtes de Noël.



Remise aux élèves du sachet de friandises par les élus

Une boîte à lettres magique

Située rue d'Erchin, elle a reçu les lettres que des enfants ont adressées au père Noël.

Grâce à son secrétariat performant, celui-ci a répondu, le 22 décembre, par courrier personnel remis par le Père Noël en personne aux écoles.



Parade de Noël

Le samedi 16 décembre, à 18 h 30, sur la place des Vésignons, Monsieur le Maire et des élus municipaux ont accueilli la dynamique association Classic Car Roucourtois à l'origine d'un rassemblement motorisé coloré.

Les participants ont fait une halte remarquée dans la commune sous un déluge de coups de klaxon. Le public a assisté au stationnement d'une cinquantaine de voitures de collection artistiquement parées de décorations lumineuses, d'attributs festifs.

Le père Noël et ses lutins accompagnaient cette longue caravane joyeuse.



SIAVED

Le SIAVED modernise sa communication.

-Une application mobile gratuite « SIAVED infos » est disponible.

Elle permet d'accéder à toutes informations pratiques et aux différents services liés aux déchets : horaires d'ouverture des déchèteries, carte interactive des territoires, notifications et redirection vers ses services déchets. Elle offre à l'utilisateur un service personnalisé selon son emplacement, sa commune, son besoin, sa question sur un déchet particulier.

-Un numéro vert 0800 003 992 est opérationnel pour les déchèteries et l'amiante : horaires d'ouverture, conditions d'accès, Pass'déchets, prise de rendez-vous amiante ...



Association balade canine

L'association est intervenue auprès de personnes handicapées.

Le dimanche 17 décembre, une quinzaine de chiens de l'association se sont déplacés avec leurs maîtres à l'institut Hélène Borel à Raimbeaucourt pour apporter animation et joie aux résidents.

Club arc-en-ciel

Le lundi 4 décembre, Madame Chantal Blas, présidente, a réuni les adhérentes du club de peinture sur soie en assemblée générale à l'ancien presbytère qui accueille depuis 12 ans les pratiques artistiques de l'association.

La municipalité a été représentée par quatre adjoints au maire qui n'ont pas manqué d'exprimer leur reconnaissance pour l'investissement important des adhérentes au bénéfice de la collectivité.

Le club a déployé une activité intense durant l'année scolaire 2022-2023 au gré des disponibilités de chacune des 8 adhérentes. Les projets collectifs ont apporté un surplus de motivation au groupe. Cette activité a vu sa concrétisation en ce dernier trimestre de l'année en cours.

Participation à octobre rose

14 tableaux ont été accrochés dans les lieux publics ou semi-publics du village (voir les journaux précédents) pour une sensibilisation au cancer du sein. Après leur exposition au centre hospitalier de Douai, ils sont de retour. Certains ont été achetés au bénéfice de la recherche contre le cancer du sein. Il est encore temps, pour qui le souhaite, d'en acquérir un.

200€ ont été versés au Pôle Santé du Douaisis (photo ci-contre).



Elaboration d'une fresque

La participation de toutes les adhérentes a permis de reproduire, à l'échelle, la fresque peinte sur un support mural de l'école Salengro en 1998.

L'œuvre originelle a été réalisée à l'occasion de la construction de deux classes.

Les élèves y ont participé artistiquement sur le thème : Lewarde, demain. Ces élèves, adultes maintenant, doivent s'en souvenir.

L'art naïf présent dans les tableaux traduit bien la jeunesse des créateurs et apporte fraîcheur et sérénité aux contemplateurs.

Cette œuvre reconstituée en 4 tableaux devient de fait une œuvre patrimoniale culturelle qui demeurera dans l'espace temporel.

A découvrir ou redécouvrir à l'accueil de la mairie.



La fresque visible en mairie

Ces investissements collectifs qui ont mobilisé beaucoup de temps de bénévolat ont mis sous éteignoir le temps consacré aux réalisations individuelles.

Malgré cela, de nouveaux projets collectifs sont au stade de la réflexion.

Les rapports moral, d'activité, de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.

Le bureau est constitué de la présidente Madame Blas, de la secrétaire Mme Marie-Claude Lermoyeux, de la trésorière Mme Françoise Bogaczynski.

Le club se réunit tous les vendredis après-midi à l'ancien presbytère. Le versement d'une cotisation annuelle de 25 € est demandé.

Contact : Mme Blas 06 79 48 12 76

Judo Club

Le vendredi 22 décembre, le bureau de l'association sportive a réuni les judokas.

Monsieur Karim Bouabdallah, entraîneur, a dressé un bilan flatteur des premiers résultats sportifs de la saison 2023/2024.

Un cadeau a été remis à chaque judoka après les félicitations que Monsieur le Maire a adressé aux dirigeants et sportifs pour le rayonnement que le club apporte à la ville.



La boule joyeuse

Le samedi 2 décembre, les 44 boulistes membres de l'association se sont réunis en assemblée générale au boulodrome Irénée Nottez sous la présidence de Madame Marie-Jeanne Taussin et la présence de Monsieur le Maire, de Madame Delmaire et M.Dubrunquez, adjoints au maire.

La présidente a souligné l'excellente ambiance qui règne dans le club qui compte 44 adhérents à jour de leur cotisation.

Elle a remercié la municipalité qui verse une subvention annuelle ainsi que les services administratif et technique toujours à l'écoute.

20 équipes ont été engagées dans les compétitions masculines et féminines.

A souligner les excellents résultats sportifs obtenus et en particulier ceux de l'équipe masculine composée de Messieurs Jérémy Tournant et Gaëtan Mamelin qui se sont inclinés en 1/4 de finale du championnat du Nord.

Messieurs Frédéric Sébille et Ludovic Martin ont gagné la finale du concours hivernal B à Lewarde. Des joueurs de toute la région ainsi que des Belges ont concouru.

Les rapports d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Une préoccupation : la fédération oblige à une tenue uniforme des joueurs. Cela occasionne des frais importants qui préoccupent les dirigeants.

Des suggestions de travaux à réaliser ont été énoncées aux élus.

Le bureau se compose de la présidente Madame Marie-Jeanne Taussin, du secrétaire Monsieur Daniel Desrousseaux, du trésorier Monsieur Gérard Drougat.

La municipalité félicite Madame Taussin pour son engagement. Elle se dévoue depuis 42 années au service de l'association et de ses membres. Elle est présidente depuis 29 ans et ... toujours passionnée.



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

Les collectivités locales vivent dans l'insécurité financière.

Le PLF (Projet de loi de finances) laisse les collectivités bien seules face à l'inflation et à l'augmentation des prix de l'énergie qui les placent dans une grande difficulté. Les dépenses de personnel ont augmenté de plus de 5 %, les dépenses d'intervention de plus de 4 %, les dépenses de fonctionnement ont bondi de 35 points depuis 2014 ! Ces chiffres sont ceux du Comité des finances locales (CFL).

Si nous prenons en compte le financement communautaire à moyen terme, la perte s'élève à 2,2 milliards en euros constants.

Nous sommes donc loin de la hausse de 100 millions d'euros annoncée par la Première ministre au Congrès des maires.

Même si les prix de l'énergie baissent, les communes ont été obligées de souscrire des contrats de trois ans au-dessus des prix du marché.

En effet, les communes ne bénéficient pas du tarif réglementé (sauf de très petites communes).

Le filet de sécurité a semblé être pour le gouvernement l'alpha et l'oméga de la résolution des problèmes des collectivités territoriales. Cet acompte, restrictif dans ses critères d'attribution (la ville de Lewarde ne peut en disposer), flou dans ses modalités d'application a plongé des communes dans l'insécurité financière. En effet, 3 425 collectivités ont dû rendre cet acompte pour plus de 69 millions d'euros. Un simple étalement leur a été proposé alors que l'inflation était à son plus haut niveau.

Les dépenses de fonctionnement croissent. Mais la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) et la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) ne sont pas indexées sur l'inflation.

Le fonds vert, annoncé en grande pompe par le Gouvernement avec une dotation de 2,5 milliards d'euros, ne mobilise en réalité que 500 millions de crédits publics. Loin de répondre aux enjeux de la transition écologique des territoires.

En bref, notre ville comme bien d'autres, est confrontée à une augmentation des charges, une diminution des produits qui ne suivent pas le cours inflationniste.

Cela rend la gestion de la commune beaucoup plus difficile en termes d'investissements nécessaires.

Les lois sont promulguées. Aux collectivités de les mettre en œuvre sans soutien financier additionnel. La dernière initiative concerne le tri des bio déchets. Aucune aide financière pour la collecte n'est prévue par l'état.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.